

droite). La politique qui veut la liberté pour elle, qui veut elle-même, c'est-à-dire la même pour elle et pour autrui (Bravo à droite et à gauche), la liberté non pas seulement de la liberté, la liberté non pas seulement du travail et des capitaux, mais la liberté de la pensée humaine, la liberté de la conscience. (Nouveaux bravos sur les mêmes bancs.)

M. Jules Simon... la politique libérale qui ne poursuit pas de vaines espérances personnelles ni de parti contre les institutions qui font le salut et la force du pays. (Très-bien à droite et au centre), la politique qui respecte la religion, l'indépendance de la justice, la justice assise sur son siège. (Vifs applaudissements sur les mêmes bancs) qui respecte l'administration ferme et générale de la France, qui ne traite pas les fonctionnaires comme des parias. (Nouveaux applaudissements à droite.)

M. Hervé de Saisy... Comme des ilotes ! M. Jules Simon... et ne commence pas par détruire le régime, et par offenser leur caractère; cette politique, en un mot, qui a été autrefois celle de Lafayette, qui demande à la fois la liberté et l'ordre, qui ne croit pas que l'ordre, puisse jamais se faire de la liberté. (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.)

Cette politique qui se souvient que le plus grand obstacle que trouvera encore longtemps l'idée républicaine, c'est de voir les violences de la rue ne peuvent pas exagérer, qu'on exagère pourtant, dont on nous présente partout le tableau hideux et sanglant, et que nous avons besoin d'être à force de sagesse, de modération, d'effacement, de courage profond et sûr, de la liberté des âmes, pour le relèvement des esprits, et par un courage déployé non pas dans la rue, mais dans le cabinet, dans les Chambres, dans le cabinet, dans les comités, contre cette espèce d'émeute qui ne se fait pas avec des fusils, mais avec des décrets. (Vive sensation. — Applaudissements prolongés.)

LA MAGISTRATURE ET LES DECRETS DU 29 MARS

Le mouvement des démissions dans la magistrature des départements se développe et prend des proportions absolument étonnantes pour le gouvernement.

M. d'Herbilly, avocat général à Paris, l'un des plus éloquents orateurs de la magistrature; M. Pagnès et M. de Ruelle, substituts du procureur général à Paris, tous deux administrateurs éminents et jurisconsultes de haute autorité, viennent de donner leur démission.

Nous apprenons aussi à la dernière heure, dit le *Français*, la démission de M. Paul de Raynal, substitut du procureur général à Paris.

MM. Henri Boudet et Emmanuel Brugnon, substituts au tribunal de la Seine, ont adressé à M. le procureur général les lettres suivantes : Paris, le 3 juillet 1880. Monsieur le Procureur général, Après les actes qui ont signalé, dans toute la France, l'exécution des décrets du 29 mars dernier, je considère comme un devoir de vous adresser ma démission, ainsi que celle de mon collègue M. d'Herbilly, avocat général à Paris, l'un des plus éloquents orateurs de la magistrature; M. Pagnès et M. de Ruelle, substituts du procureur général à Paris, tous deux administrateurs éminents et jurisconsultes de haute autorité, viennent de donner leur démission.

Je suis, etc. Henri Boudet, substitut près le tribunal de la Seine. Emmanuel Brugnon, substitut près le tribunal de la Seine.

M. Brognon, avocat général à Paris, l'un des plus éloquents orateurs de la magistrature; M. Pagnès et M. de Ruelle, substituts du procureur général à Paris, tous deux administrateurs éminents et jurisconsultes de haute autorité, viennent de donner leur démission.

M. Angot des Rotours, substitut au tribunal de la Seine, vient d'adresser la lettre suivante à M. le procureur général : Paris, 3 juillet.

Monsieur le procureur général, J'ai l'honneur de vous adresser ma démission de mes fonctions de substitut au tribunal de la Seine. Bien que mon service n'implique aucune adhésion aux violences que reprochent tous les honnêtes gens, je brise une longue carrière pour prendre une part active à la défense de la République et de la République républicaine.

Je suis, etc. Doyen des substituts au tribunal de la Seine.

On lui télégraphie d'Amiens : Amiens, le 4 juillet, 41 h. 5. M. Detourbet et Baile, avocats généraux à Amiens, viennent de donner leur démission.

On lit dans l'*Union de l'Ouest* : On nous annonce que M. Lambert, substitut du procureur de la République, a donné sa démission pour être plus associé aux actes d'administration que de la République.

Les Jésuites, les Dominicains, quel vaste champ à cinq siècles d'histoire, et quelle histoire ! Mais moi en face d'un ordre plus jeune, non moins noble par son but, non moins glorieux par ses services, pour ne pas dire que d'histoire et d'avoir pas encore été consacrés par la légende, ne sont pas moins admirables; et nous sommes un peu étonnés de ne pas les voir, dans les traités, se promenant en attendant que le chemin leur soit ouvert.

Le 200e anniversaire de la fondation des Ecoles Chrétiennes a été célébré hier à Roubaix, dans l'établissement Saint-Joseph. Une grande messe a été chantée à 8 heures et demie, dans la chapelle. Une foule considérable qu'on peut évaluer à plus de 1,500 personnes, se pressait dans la petite église, qu'on avait agrandie, en ouvrant les portes des salles d'école qui lui sont contiguës.

Le R. P. Givron, dominicain de la résidence de Lille, a prononcé le sermon.

les maîtres congréganistes de leur enfance? On aime sa mère, et de cet amour qui pour pas admettre d'égal, et à cependant d'excès. — Ainei, est-ce de cette manière que l'on se comporte pour nos professeurs ? Jésuites, Oratoriens, Maristes, comme vous voudrez.

Sans doute, chacun de nous a les siens, mais que signifie de cette préférence ? On l'éloève des Jésuites dédaigne l'éleve des Maristes ? Allons donc ! Ce qui nous attire à nos religieux, ce sont les nobles aspirations auxquelles nous nous formons, l'amour de Dieu et de France, qu'ils ont assuré en nous. Et nous apprécions si fort ces bienfaits que notre reconnaissance désigne toute de suite ceux à qui nous les devons.

Né en 1816, la congrégation des Maristes est pour fondeur un humble prêtre, le P. Collin, mort à quatre-vingt-cinq ans, après avoir eu quelques régards sur toute la surface du globe.

Dès 1836, ces Maristes s'offraient au cardinal Francis pour évangéliser l'Océanie : l'île de Hailat, l'île de Futuna, celle-ci arrosée par le premier missionnaire chrétien, le P. Chanel, furent leurs premières conquêtes. En Nouvelle-Zélande, même succès, mais qu'il fallut aussi payer par le martyre de Mgr Epollé, vicaire apostolique de la Nouvelle-Zélande, qui fut l'évêque d'Atama, toujours un Mariste, qui le premier mit le pied sur le sol de la Nouvelle-Calédonie et, après des difficultés inouïes, put y planter la Croix, en après avoir vu le drapeau français vint y flotter.

Au mois de juillet 1846, la Seine, écorchée française, battue par l'orage, vint échouer sur cette côte sauvage : la mer ou les Canaques de nombreux équipage épuisé, n'aurait que le choix pour monter sur la liberté des âmes, pour le relèvement des esprits, et par un courage déployé non pas dans la rue, mais dans le cabinet, dans les Chambres, dans le cabinet, dans les comités, contre cette espèce d'émeute qui ne se fait pas avec des fusils, mais avec des décrets. (Vive sensation. — Applaudissements prolongés.)

Le mouvement des démissions dans la magistrature des départements se développe et prend des proportions absolument étonnantes pour le gouvernement.

M. d'Herbilly, avocat général à Paris, l'un des plus éloquents orateurs de la magistrature; M. Pagnès et M. de Ruelle, substituts du procureur général à Paris, tous deux administrateurs éminents et jurisconsultes de haute autorité, viennent de donner leur démission.

Je suis, etc. Henri Boudet, substitut près le tribunal de la Seine. Emmanuel Brugnon, substitut près le tribunal de la Seine.

M. Brognon, avocat général à Paris, l'un des plus éloquents orateurs de la magistrature; M. Pagnès et M. de Ruelle, substituts du procureur général à Paris, tous deux administrateurs éminents et jurisconsultes de haute autorité, viennent de donner leur démission.

M. Angot des Rotours, substitut au tribunal de la Seine, vient d'adresser la lettre suivante à M. le procureur général : Paris, 3 juillet.

Monsieur le procureur général, J'ai l'honneur de vous adresser ma démission de mes fonctions de substitut au tribunal de la Seine. Bien que mon service n'implique aucune adhésion aux violences que reprochent tous les honnêtes gens, je brise une longue carrière pour prendre une part active à la défense de la République et de la République républicaine.

Je suis, etc. Doyen des substituts au tribunal de la Seine.

On lui télégraphie d'Amiens : Amiens, le 4 juillet, 41 h. 5. M. Detourbet et Baile, avocats généraux à Amiens, viennent de donner leur démission.

On lit dans l'*Union de l'Ouest* : On nous annonce que M. Lambert, substitut du procureur de la République, a donné sa démission pour être plus associé aux actes d'administration que de la République.

Les Jésuites, les Dominicains, quel vaste champ à cinq siècles d'histoire, et quelle histoire ! Mais moi en face d'un ordre plus jeune, non moins noble par son but, non moins glorieux par ses services, pour ne pas dire que d'histoire et d'avoir pas encore été consacrés par la légende, ne sont pas moins admirables; et nous sommes un peu étonnés de ne pas les voir, dans les traités, se promenant en attendant que le chemin leur soit ouvert.

Le 200e anniversaire de la fondation des Ecoles Chrétiennes a été célébré hier à Roubaix, dans l'établissement Saint-Joseph. Une grande messe a été chantée à 8 heures et demie, dans la chapelle. Une foule considérable qu'on peut évaluer à plus de 1,500 personnes, se pressait dans la petite église, qu'on avait agrandie, en ouvrant les portes des salles d'école qui lui sont contiguës.

Le R. P. Givron, dominicain de la résidence de Lille, a prononcé le sermon.

chiel dans la caserne dont la porte se referme. La mente des brailleurs et des voyous persistant à faire du tapage devant la caserne, les soldats sont partis et l'ont fait reculer.

Le colonel dont il est ici question est M. l'Espée, frère du préfet qui a été assassiné par les communards à Saint-Etienne, il y a dix ans.

Nous voyons bien que de braves soldats ont protégé leur chef contre les insultes de la multitude; mais nous voyons aussi qu'on ne parle nullement de la police. Est-ce que les agents de police auraient ordre de l'autorité supérieure de laisser outrager les braves soldats ? Ce serait digne de notre gouvernement !

Avec sa campagne contre les congrégations, le gouvernement surécrite toutes les lois révolutionnaires, les passions les plus honteuses. Si, cet été, Dieu ne plaie, il y avait du sang versé, il devrait en assumer lui-même la terrible responsabilité.

Amiral, vous avez raison ! Le haut-le-cœur a fini pour saisir l'amiral Jauréguiberry.

Le haut-le-cœur a fini pour saisir l'amiral Jauréguiberry. L'autre jour, à la Chambre, il abordait ce ridicule avocat Dréo-Pages, que, par une erreur de la tribune, on a nommé rapporteur du budget de la marine, et, pris de dégoût, il lui disait : « Sans doute, monsieur, cette Chambre est composée de braves gens, mais il est de votre devoir de discuter mes actes par des juges impartiaux, et sur des renseignements pris dans les faits. »

Alors comme vous avez raison, amiral ! N'est-il pas évident que l'amiral Jauréguiberry est un homme de bien, un homme de la force de ce Dréo, discuter des questions spéciales dont il ignore le premier mot, et se donner des airs de ministre des armées, c'est un acte de sa responsabilité nationale !

Si encore la commission avait choisi un homme de bien, valeur pour être rapporteur du budget de ce département, on est sûr qu'il n'aurait pas eu la majorité sur ces bancs de députés cryptogames qui ont poussé en soi comment sur les basses couches électorales.

Le haut-le-cœur a fini pour saisir l'amiral Jauréguiberry. L'autre jour, à la Chambre, il abordait ce ridicule avocat Dréo-Pages, que, par une erreur de la tribune, on a nommé rapporteur du budget de la marine, et, pris de dégoût, il lui disait : « Sans doute, monsieur, cette Chambre est composée de braves gens, mais il est de votre devoir de discuter mes actes par des juges impartiaux, et sur des renseignements pris dans les faits. »

Amiral, vous avez raison ! Le haut-le-cœur a fini pour saisir l'amiral Jauréguiberry.

Le haut-le-cœur a fini pour saisir l'amiral Jauréguiberry. L'autre jour, à la Chambre, il abordait ce ridicule avocat Dréo-Pages, que, par une erreur de la tribune, on a nommé rapporteur du budget de la marine, et, pris de dégoût, il lui disait : « Sans doute, monsieur, cette Chambre est composée de braves gens, mais il est de votre devoir de discuter mes actes par des juges impartiaux, et sur des renseignements pris dans les faits. »

Amiral, vous avez raison ! Le haut-le-cœur a fini pour saisir l'amiral Jauréguiberry.

Le haut-le-cœur a fini pour saisir l'amiral Jauréguiberry. L'autre jour, à la Chambre, il abordait ce ridicule avocat Dréo-Pages, que, par une erreur de la tribune, on a nommé rapporteur du budget de la marine, et, pris de dégoût, il lui disait : « Sans doute, monsieur, cette Chambre est composée de braves gens, mais il est de votre devoir de discuter mes actes par des juges impartiaux, et sur des renseignements pris dans les faits. »

Amiral, vous avez raison ! Le haut-le-cœur a fini pour saisir l'amiral Jauréguiberry.

Le haut-le-cœur a fini pour saisir l'amiral Jauréguiberry. L'autre jour, à la Chambre, il abordait ce ridicule avocat Dréo-Pages, que, par une erreur de la tribune, on a nommé rapporteur du budget de la marine, et, pris de dégoût, il lui disait : « Sans doute, monsieur, cette Chambre est composée de braves gens, mais il est de votre devoir de discuter mes actes par des juges impartiaux, et sur des renseignements pris dans les faits. »

Amiral, vous avez raison ! Le haut-le-cœur a fini pour saisir l'amiral Jauréguiberry.

Le haut-le-cœur a fini pour saisir l'amiral Jauréguiberry. L'autre jour, à la Chambre, il abordait ce ridicule avocat Dréo-Pages, que, par une erreur de la tribune, on a nommé rapporteur du budget de la marine, et, pris de dégoût, il lui disait : « Sans doute, monsieur, cette Chambre est composée de braves gens, mais il est de votre devoir de discuter mes actes par des juges impartiaux, et sur des renseignements pris dans les faits. »

On exorde qui nous voudrions reproduire ici tout entier, brillant, ému, remarquable de précision et de grandeur, a rappelé l'acte de la religion en France. Elle a exposé les luttes permanentes de l'œuvre du Christ dont l'Eglise était toujours à la fin triomphante.

Le P. Givron en entrant dans ces généralités, qui n'avaient pas moins leur application présente, a fait entendre à son auditoire, dans quelques limites restreintes, sa parole de religieux proscrit se trouvait en présence des événements qui se passent sur lui et sur l'ordre qu'il représente. Une grande émotion s'est emparée de l'assistance, aux dernières phrases de l'exorde prononcées par le prédicateur avec une péroration de triomphe profonde.

Après ce sermon, le P. Givron a fait l'historique de l'instruction populaire en France, Charlemagne, Alcuin, Saint-Louis, les évêques et religieux de l'ancienne France se sont levés dans le passé avec leurs institutions scolaires pour le peuple. Puis est venu l'évocation de la grande figure du vénéral Jean-Baptiste de La Salle, apparaissant sur la fin du 17e siècle, pour consacrer l'œuvre, par la fondation d'un institut qui devait fournir les meilleurs et les plus habiles éducateurs pour le peuple.

Le haut-le-cœur a fini pour saisir l'amiral Jauréguiberry. L'autre jour, à la Chambre, il abordait ce ridicule avocat Dréo-Pages, que, par une erreur de la tribune, on a nommé rapporteur du budget de la marine, et, pris de dégoût, il lui disait : « Sans doute, monsieur, cette Chambre est composée de braves gens, mais il est de votre devoir de discuter mes actes par des juges impartiaux, et sur des renseignements pris dans les faits. »

Amiral, vous avez raison ! Le haut-le-cœur a fini pour saisir l'amiral Jauréguiberry.

Le haut-le-cœur a fini pour saisir l'amiral Jauréguiberry. L'autre jour, à la Chambre, il abordait ce ridicule avocat Dréo-Pages, que, par une erreur de la tribune, on a nommé rapporteur du budget de la marine, et, pris de dégoût, il lui disait : « Sans doute, monsieur, cette Chambre est composée de braves gens, mais il est de votre devoir de discuter mes actes par des juges impartiaux, et sur des renseignements pris dans les faits. »

Amiral, vous avez raison ! Le haut-le-cœur a fini pour saisir l'amiral Jauréguiberry.

Le haut-le-cœur a fini pour saisir l'amiral Jauréguiberry. L'autre jour, à la Chambre, il abordait ce ridicule avocat Dréo-Pages, que, par une erreur de la tribune, on a nommé rapporteur du budget de la marine, et, pris de dégoût, il lui disait : « Sans doute, monsieur, cette Chambre est composée de braves gens, mais il est de votre devoir de discuter mes actes par des juges impartiaux, et sur des renseignements pris dans les faits. »

Amiral, vous avez raison ! Le haut-le-cœur a fini pour saisir l'amiral Jauréguiberry.

Le haut-le-cœur a fini pour saisir l'amiral Jauréguiberry. L'autre jour, à la Chambre, il abordait ce ridicule avocat Dréo-Pages, que, par une erreur de la tribune, on a nommé rapporteur du budget de la marine, et, pris de dégoût, il lui disait : « Sans doute, monsieur, cette Chambre est composée de braves gens, mais il est de votre devoir de discuter mes actes par des juges impartiaux, et sur des renseignements pris dans les faits. »

Amiral, vous avez raison ! Le haut-le-cœur a fini pour saisir l'amiral Jauréguiberry.

Le haut-le-cœur a fini pour saisir l'amiral Jauréguiberry. L'autre jour, à la Chambre, il abordait ce ridicule avocat Dréo-Pages, que, par une erreur de la tribune, on a nommé rapporteur du budget de la marine, et, pris de dégoût, il lui disait : « Sans doute, monsieur, cette Chambre est composée de braves gens, mais il est de votre devoir de discuter mes actes par des juges impartiaux, et sur des renseignements pris dans les faits. »

Amiral, vous avez raison ! Le haut-le-cœur a fini pour saisir l'amiral Jauréguiberry.

Le haut-le-cœur a fini pour saisir l'amiral Jauréguiberry. L'autre jour, à la Chambre, il abordait ce ridicule avocat Dréo-Pages, que, par une erreur de la tribune, on a nommé rapporteur du budget de la marine, et, pris de dégoût, il lui disait : « Sans doute, monsieur, cette Chambre est composée de braves gens, mais il est de votre devoir de discuter mes actes par des juges impartiaux, et sur des renseignements pris dans les faits. »

Amiral, vous avez raison ! Le haut-le-cœur a fini pour saisir l'amiral Jauréguiberry.

Le haut-le-cœur a fini pour saisir l'amiral Jauréguiberry. L'autre jour, à la Chambre, il abordait ce ridicule avocat Dréo-Pages, que, par une erreur de la tribune, on a nommé rapporteur du budget de la marine, et, pris de dégoût, il lui disait : « Sans doute, monsieur, cette Chambre est composée de braves gens, mais il est de votre devoir de discuter mes actes par des juges impartiaux, et sur des renseignements pris dans les faits. »

Daudet, ex-maire de Roubaix, un objet d'art, M. César Beirard, — 2 M. Richard Beirard, 2 M. Albert Lecher, — 3 M. Mille Florin, libraire, Guant Albert, — 4 M. Nuyts, Duflo Jéru, — 5 M. Ch. Juville, Moré, — 6 M. Jéru, don de MM. Dumortier, MM. Gaston Mille, — 7 M. Crouzet, — 8 M. de M. G. Watine, Paul Gaydel, — 9 M. Roselle, — 10 M. Noëlin Esquère, — 11 M. Victor Guignot, Théodore Lallemand, — 12 M. Léon Wilfert, — 13 M. Vincent Canet, — 14 M. de Pierre Castel, Louis Bennet, — 15 M. de Pierre Janssens, — 16 M. de Th. Grimprez, Victor Broux, — 17 M. de Henri Deheux, — 18 M. de Delannoy-Dekroix, Edmond Leroux, — 19 M. de Delefolle, Ferdinand Bonnel, — 20 M. E. Delefolle, — 21 M. de d'Anonyme, Florimond Tessart, — 22 M. de Paris Jovier, par M. de Henri Brulois, — 23 M. de Raymond Niffle, — 24 M. de Henri Brulois, — 25 M. de Raymond Niffle, — 26 M. de Henri Brulois, — 27 M. de Raymond Niffle, — 28 M. de Henri Brulois, — 29 M. de Raymond Niffle, — 30 M. de Henri Brulois, — 31 M. de Raymond Niffle, — 32 M. de Henri Brulois, — 33 M. de Raymond Niffle, — 34 M. de Henri Brulois, — 35 M. de Raymond Niffle, — 36 M. de Henri Brulois, — 37 M. de Raymond Niffle, — 38 M. de Henri Brulois, — 39 M. de Raymond Niffle, — 40 M. de Henri Brulois, — 41 M. de Raymond Niffle, — 42 M. de Henri Brulois, — 43 M. de Raymond Niffle, — 44 M. de Henri Brulois, — 45 M. de Raymond Niffle, — 46 M. de Henri Brulois, — 47 M. de Raymond Niffle, — 48 M. de Henri Brulois, — 49 M. de Raymond Niffle, — 50 M. de Henri Brulois, — 51 M. de Raymond Niffle, — 52 M. de Henri Brulois, — 53 M. de Raymond Niffle, — 54 M. de Henri Brulois, — 55 M. de Raymond Niffle, — 56 M. de Henri Brulois, — 57 M. de Raymond Niffle, — 58 M. de Henri Brulois, — 59 M. de Raymond Niffle, — 60 M. de Henri Brulois, — 61 M. de Raymond Niffle, — 62 M. de Henri Brulois, — 63 M. de Raymond Niffle, — 64 M. de Henri Brulois, — 65 M. de Raymond Niffle, — 66 M. de Henri Brulois, — 67 M. de Raymond Niffle, — 68 M. de Henri Brulois, — 69 M. de Raymond Niffle, — 70 M. de Henri Brulois, — 71 M. de Raymond Niffle, — 72 M. de Henri Brulois, — 73 M. de Raymond Niffle, — 74 M. de Henri Brulois, — 75 M. de Raymond Niffle, — 76 M. de Henri Brulois, — 77 M. de Raymond Niffle, — 78 M. de Henri Brulois, — 79 M. de Raymond Niffle, — 80 M. de Henri Brulois, — 81 M. de Raymond Niffle, — 82 M. de Henri Brulois, — 83 M. de Raymond Niffle, — 84 M. de Henri Brulois, — 85 M. de Raymond Niffle, — 86 M. de Henri Brulois, — 87 M. de Raymond Niffle, — 88 M. de Henri Brulois, — 89 M. de Raymond Niffle, — 90 M. de Henri Brulois, — 91 M. de Raymond Niffle, — 92 M. de Henri Brulois, — 93 M. de Raymond Niffle, — 94 M. de Henri Brulois, — 95 M. de Raymond Niffle, — 96 M. de Henri Brulois, — 97 M. de Raymond Niffle, — 98 M. de Henri Brulois, — 99 M. de Raymond Niffle, — 100 M. de Henri Brulois, — 101 M. de Raymond Niffle, — 102 M. de Henri Brulois, — 103 M. de Raymond Niffle, — 104 M. de Henri Brulois, — 105 M. de Raymond Niffle, — 106 M. de Henri Brulois, — 107 M. de Raymond Niffle, — 108 M. de Henri Brulois, — 109 M. de Raymond Niffle, — 110 M. de Henri Brulois, — 111 M. de Raymond Niffle, — 112 M. de Henri Brulois, — 113 M. de Raymond Niffle, — 114 M. de Henri Brulois, — 115 M. de Raymond Niffle, — 116 M. de Henri Brulois, — 117 M. de Raymond Niffle, — 118 M. de Henri Brulois, — 119 M. de Raymond Niffle, — 120 M. de Henri Brulois, — 121 M. de Raymond Niffle, — 122 M. de Henri Brulois, — 123 M. de Raymond Niffle, — 124 M. de Henri Brulois, — 125 M. de Raymond Niffle, — 126 M. de Henri Brulois, — 127 M. de Raymond Niffle, — 128 M. de Henri Brulois, — 129 M. de Raymond Niffle, — 130 M. de Henri Brulois, — 131 M. de Raymond Niffle, — 132 M. de Henri Brulois, — 133 M. de Raymond Niffle, — 134 M. de Henri Brulois, — 135 M. de Raymond Niffle, — 136 M. de Henri Brulois, — 137 M. de Raymond Niffle, — 138 M. de Henri Brulois, — 139 M. de Raymond Niffle, — 140 M. de Henri Brulois, — 141 M. de Raymond Niffle, — 142 M. de Henri Brulois, — 143 M. de Raymond Niffle, — 144 M. de Henri Brulois, — 145 M. de Raymond Niffle, — 146 M. de Henri Brulois, — 147 M. de Raymond Niffle, — 148 M. de Henri Brulois, — 149 M. de Raymond Niffle, — 150 M. de Henri Brulois, — 151 M. de Raymond Niffle, — 152 M. de Henri Brulois, — 153 M. de Raymond Niffle, — 154 M. de Henri Brulois, — 155 M. de Raymond Niffle, — 156 M. de Henri Brulois, — 157 M. de Raymond Niffle, — 158 M. de Henri Brulois, — 159 M. de Raymond Niffle, — 160 M. de Henri Brulois, — 161 M. de Raymond Niffle, — 162 M. de Henri Brulois, — 163 M. de Raymond Niffle, — 164 M. de Henri Brulois, — 165 M. de Raymond Niffle, — 166 M. de Henri Brulois, — 167 M. de Raymond Niffle, — 168 M. de Henri Brulois, — 169 M. de Raymond Niffle, — 170 M. de Henri Brulois, — 171 M. de Raymond Niffle, — 172 M. de Henri Brulois, — 173 M. de Raymond Niffle, — 174 M. de Henri Brulois, — 175 M. de Raymond Niffle, — 176 M. de Henri Brulois, — 177 M. de Raymond Niffle, — 178 M. de Henri Brulois, — 179 M. de Raymond Niffle, — 180 M. de Henri Brulois, — 181 M. de Raymond Niffle, — 182 M. de Henri Brulois, — 183 M. de Raymond Niffle, — 184 M. de Henri Brulois, — 185 M. de Raymond Niffle, — 186 M. de Henri Brulois, — 187 M. de Raymond Niffle, — 188 M. de Henri Brulois, — 189 M. de Raymond Niffle, — 190 M. de Henri Brulois, — 191 M. de Raymond Niffle, — 192 M. de Henri Brulois, — 193 M. de Raymond Niffle, — 194 M. de Henri Brulois, — 195 M. de Raymond Niffle, — 196 M. de Henri Brulois, — 197 M. de Raymond Niffle, — 198 M. de Henri Brulois, — 199 M. de Raymond Niffle, — 200 M. de Henri Brulois, — 201 M. de Raymond Niffle, — 202 M. de Henri Brulois, — 203 M. de Raymond Niffle, — 204 M. de Henri Brulois, — 205 M. de Raymond Niffle, — 206 M. de Henri Brulois, — 207 M. de Raymond Niffle, — 208 M. de Henri Brulois, — 209 M. de Raymond Niffle, — 210 M. de Henri Brulois, — 211 M. de Raymond Niffle, — 212 M. de Henri Brulois, — 213 M. de Raymond Niffle, — 214 M. de Henri Brulois, — 215 M. de Raymond Niffle, — 216 M. de Henri Brulois, — 217 M. de Raymond Niffle, — 218 M. de Henri Brulois, — 219 M. de Raymond Niffle, — 220 M. de Henri Brulois, — 221 M. de Raymond Niffle, — 222 M. de Henri Brulois, — 223 M. de Raymond Niffle, — 224 M. de Henri Brulois, — 225 M. de Raymond Niffle, — 226 M. de Henri Brulois, — 227 M. de Raymond Niffle, — 228 M. de Henri Brulois, — 229 M. de Raymond Niffle, — 230 M. de Henri Brulois, — 231 M. de Raymond Niffle, — 232 M. de Henri Brulois, — 233 M. de Raymond Niffle, — 234 M. de Henri Brulois, — 235 M. de Raymond Niffle, — 236 M. de Henri Brulois, — 237 M. de Raymond Niffle, — 238 M. de Henri Brulois, — 239 M. de Raymond Niffle, — 240 M. de Henri Brulois, — 241 M. de Raymond Niffle, — 242 M. de Henri Brulois, — 243 M. de Raymond Niffle, — 244 M. de Henri Brulois, — 245 M. de Raymond Niffle, — 246 M. de Henri Brulois, — 247 M. de Raymond Niffle, — 248 M. de Henri Brulois, — 249 M. de Raymond Niffle, — 250 M. de Henri Brulois, — 251 M. de Raymond Niffle, — 252 M. de Henri Brulois, — 253 M. de Raymond Niffle, — 254 M. de Henri Brulois, — 255 M. de Raymond Niffle, — 256 M. de Henri Brulois, — 257 M. de Raymond Niffle, — 258 M. de Henri Brulois, — 259 M. de Raymond Niffle, — 260 M. de Henri Brulois, — 261 M. de Raymond Niffle, — 262 M. de Henri Brulois, — 263 M. de Raymond Niffle, — 264 M. de Henri Brulois, — 265 M. de Raymond Niffle, — 266 M. de Henri Brulois, — 267 M. de Raymond Niffle, — 268 M. de Henri Brulois, — 269 M. de Raymond Niffle, — 270 M. de Henri Brulois, — 271 M. de Raymond Niffle, — 272 M. de Henri Brulois, — 273 M. de Raymond Niffle, — 274 M. de Henri Brulois, — 275 M. de Raymond Niffle, — 276 M. de Henri Brulois, — 277 M. de Raymond Niffle, — 278 M. de Henri Brulois, — 279 M. de Raymond Niffle, — 280 M. de Henri Brulois, — 281 M. de Raymond Niffle, — 282 M. de Henri Brulois, — 283 M. de Raymond Niffle, — 284 M. de Henri Brulois, — 285 M. de Raymond Niffle, — 286 M. de Henri Brulois, — 287 M. de Raymond Niffle, — 288 M. de Henri Brulois, — 289 M. de Raymond Niffle, — 290 M. de Henri Brulois, — 291 M. de Raymond Niffle, — 292 M. de Henri Brulois, — 293 M. de Raymond Niffle, — 294 M. de Henri Brulois, — 295 M. de Raymond Niffle, — 296 M. de Henri Brulois, — 297 M. de Raymond Niffle, — 298 M. de Henri Brulois, — 299 M. de Raymond Niffle, — 300 M. de Henri Brulois, — 301 M. de Raymond Niffle, — 302 M. de Henri Brulois, — 303 M. de Raymond Niffle, — 304 M. de Henri Brulois, — 305 M. de Raymond Niffle, — 306 M. de Henri Brulois, — 307 M. de Raymond Niffle, — 308 M. de Henri Brulois, — 309 M. de Raymond Niffle, — 310 M. de Henri Brulois, — 311 M. de Raymond Niffle, — 312 M. de Henri Brulois, — 313 M. de Raymond Niffle, — 314 M. de Henri Brulois, — 315 M. de Raymond Niffle, — 316 M. de Henri Brulois, — 317 M. de Raymond Niffle, — 318 M. de Henri Brulois, — 319 M. de Raymond Niffle, — 320 M. de Henri Brulois, — 321 M. de Raymond Niffle, — 322 M. de Henri Brulois, — 323 M. de Raymond Niffle, — 324 M. de Henri Brulois, — 325 M. de Raymond Niffle, — 326 M. de Henri Brulois, — 327 M. de Raymond Niffle, — 328 M. de Henri Brulois, — 329 M. de Raymond Niffle, — 330 M. de Henri Brulois, — 331 M. de Raymond Niffle, — 332 M. de Henri Brulois, — 333 M. de Raymond Niffle, — 334 M. de Henri Brulois, — 335 M. de Raymond Niffle, — 336 M. de Henri Brulois, — 337 M. de Raymond Niffle, — 338 M. de Henri Brulois, — 339 M. de Raymond Niffle, — 340 M. de Henri Brulois, — 341 M. de Raymond Niffle, — 342 M. de Henri Brulois, — 343 M. de Raymond Niffle, — 344 M. de Henri Brulois, — 345 M. de Raymond Niffle, — 346 M. de Henri Brulois, — 347 M. de Raymond Niffle, — 348 M. de Henri Brulois, — 349 M. de Raymond Niffle, — 350 M. de Henri Brulois, — 351 M. de Raymond Niffle, — 352 M. de Henri Brulois, — 353 M. de Raymond Niffle, — 354 M. de Henri Brulois, — 355 M. de Raymond Niffle, — 356 M. de Henri Brulois, — 357 M. de Raymond Niffle, — 358 M. de Henri Brulois, — 359 M. de Raymond Niffle, — 360 M. de Henri Brulois, — 361 M. de Raymond Niffle, — 362 M. de Henri Brulois, — 363 M. de Raymond Niffle, — 364 M. de Henri Brulois, — 365 M. de Raymond Niffle, — 366 M. de Henri Brulois, — 367 M. de Raymond Niffle, — 368 M. de Henri Brulois, — 369 M. de Raymond Niffle, — 370 M. de Henri Brulois, — 371 M. de Raymond Niffle, — 372 M. de Henri Brulois, — 373 M. de Raymond Niffle, — 374 M. de Henri Brulois, — 375 M. de Raymond Niffle, — 376 M. de Henri Brulois, — 377 M. de Raymond Niffle, — 378 M. de Henri Brulois, — 379 M. de Raymond Niffle, — 380 M. de Henri Brulois, — 381 M. de Raymond Niffle, — 382 M. de Henri Brulois, — 383 M. de Raymond Niffle, — 384 M. de Henri Brulois, — 385 M. de Raymond Niffle, — 386 M. de Henri Brulois, — 387 M. de Raymond Niffle, — 388 M. de Henri Brulois, — 389 M. de Raymond Niffle, — 390 M. de Henri Brulois, — 391 M. de Raymond Niffle, — 392 M. de Henri Brulois, — 393 M. de Raymond Niffle, — 394 M. de Henri Brulois, — 395 M. de Raymond Niffle, — 396 M. de Henri Brulo